

Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-six,**

**Le jeudi 19 février à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 05/02/2026

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Olivier LARMANJAT, Guy NOGRET.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

**N°2026-004 Travaux logement n° 7 résidence Bellevue**

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour le remplacement du sol du logement n°7 suite au départ de Mme AUGÉARD.

BOSSARD devis de carrelage de 4.385,50 € HT soit 4.824,05 € TTC

CAILLERET devis de linoléum de 1.701,86 € HT soit 1.872,05 € TTC

CAILLERET devis de lames LVT GERFLOR de 1.772,35 € HT soit 1.949,59 € TTC

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **VALIDER** le devis de lames LVT GERFLOR de l'entreprise CAILLERET pour la somme de 1.772,35 € HT soit 1.949,59 € TTC
- **D'AUTORISER** le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 12 février 2026

Secrétaire de séance  
Cécile SAUVETRE

Le Maire  
Jean-Jacques GROLEAU

